

# On avance sur le Pacte d'excellence

**ENSEIGNEMENT** ♦ Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi soir une proposition de décret qui jette les bases pratiques de la réforme et de l'allongement du tronc commun, une des innovations phares découlant du Pacte pour un enseignement d'excellence. La réforme dite du tronc commun vise à créer un continuum pédagogique cohérent de la maternelle jusqu'à la fin de la 3<sup>e</sup> secondaire. Tous les référentiels, ces documents qui servent à l'élaboration des programmes de cours enseignés dans les écoles, vont devoir être adaptés, voire parfois créés de toutes pièces. Des groupes de travail composés d'experts de l'administration et des réseaux seront chargés de rédiger ces nouveaux référentiels. Chaque groupe de travail sera suivi par huit enseignants « de terrain ». Le texte a été approuvé par la majorité PS-cdH, avec Écolo. L'opposition MR a voté contre.